



# NOTE D'INFORMATION

## N°2011-2012/8 bis

### Entrée en 6<sup>ème</sup> Réunions de liaison CM2-6<sup>ème</sup>

#### Textes de référence :

Mise en œuvre du livret scolaire à l'école

<http://www.education.gouv.fr/cid23049/mene0800916c.html>

Scolarité du Socle Commun / Continuité pédagogique

BO du 31 Sept 2011 – Circ n°2011-126 du 26/8/23011

#### DIRECTEURS :

Circonscription de  
TOUL

Affaire suivie par  
E.HAYOT

Téléphone  
03.83.43.03.67

Fax  
03.83.63.03.30

Courriel.  
ce.i54-toul@ac-nancy-metz.fr

Adresse  
2 rue de la Légion Etrangère  
BP 30315  
54201 TOUL CEDEX

#### **Affectation des élèves en 6<sup>ème</sup>**

Depuis la rentrée 2011, les procédures d'affectation des élèves en 6<sup>ème</sup> seront réalisées à l'aide d'une application ministérielle informatisée "Affelnet 6<sup>ème</sup>", extraction de l'application Base Elève (BE1D).

- Voir procédure départementale sur le site IA 54 – Interface Directeurs :  
<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54/directeurs/>

**Les commissions de liaison** : « Des **commissions de liaison**, co-présidées par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et le Principal du collège, sont créées afin de garantir la continuité du parcours scolaire des élèves. Elles sont composées des maîtres des classes de CM2 des écoles du secteur du collège, des professeurs principaux des classes de sixième, des professeurs de français et de mathématiques des classes de sixième, le cas échéant des professeurs qui encadrent les modules de remise à niveau ».

#### **OBJECTIFS**

- **Assurer une continuité éducative**
  - Échanger entre professeurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré
- **Transmettre des informations utiles**
  - P.P.R.E. passerelles
  - Listes d'élèves
- **Définir les modalités des aides** et étudier les situations afin que les outils de suivi et de personnalisation des parcours soient mis en place le plus rapidement et le plus efficacement possible
- **Transmettre les Livrets Personnels de Compétences**

## Organisation des réunions de liaison sur la circonscription de Toul

### 1- Calendrier des réunions de liaison :

Une organisation différente selon le secteur de collège, réunion plénière sur les collèges de Foug, Croix de Metz et Rigny, une réunion organisée lors de la visite du collège sur Colombey et une rencontre à l'école par l'équipe du collège sur le secteur Valcourt.

- Un membre de l'équipe de circonscription sera présent à chaque réunion.

Secteur de collège	Dates des réunions de liaison Lieu : Collège (sauf secteurs collège de Colombey et Valcourt)
Colombey les Belles	Elles sont organisées lors de la visite du collège - Vendredi 4 mai : Favières - Vendredi 11 mai : Colombey. - Lundi 14 mai : Crépey-Moutrot. - Jeudi 31 mai : Uruffes-Vannes le Chatel. - Vendredi 1 juin : Allamps- Saulxures les Vannes
Toul Valcourt	<b>Pas de réunion au collège, visite à l'école (Idem 2011):</b> <b>Lu 11/06</b> - 9H00 Domgermain / 10H15 Charmes <b>Lu 11/06</b> - 13H30 Blénod / 15H00 Bulligny <b>Ma 12/06</b> - Bicqueley 8H45 / St Evre 10H00 <b>Ma 12/06</b> - Ecrouves Croiset / 15H00 Mathy / 15H45 Justice
Foug	<b>Lundi 11 juin 2012 – 17H00</b>
Toul Croix de Metz	<b>Jeudi 7 juin</b> 16H45 EE Toul CURIE EE Toul La SAPINIERE EE Toul M.HUMBERT 17H30 : EP Noviant / Domevre / Menil la Tour / Villey St Etienne / Francheville
Toul Rigny	<b>Jeudi 7 juin</b> 17H00 Moselly / 17H30 St Mansuy / 18H00 Dommartin <b>Lundi 11 juin</b> 17H00 Gondreville / 17H30 Pagny-Lagney/Pierre la Treiche

### 2- Quels documents pour ces réunions ?

Chaque maître de CM2 devra fournir :

- Liste des élèves (tableau Excel ou ods) dument complétée par école (et non par classe)  
 Voir tableau joint en **annexe 1** (site de circonscription / Note d'info n°8bis)

**Adresser une version électronique à l'IEN pour le 4 JUIN.**

Pour les écoles du secteur de Colombey : adresser ce tableau pour le 15 juin à l'IEN

- La fiche « Synthèse Individuelle » EVA CM2 de chaque élève (voir guide d'utilisation page 17 de l'application WEB EVA CM2 - <http://www.ac-nancy->

[metz.fr/ia54/eval/2009/eval-manuelDir.pdf](http://metz.fr/ia54/eval/2009/eval-manuelDir.pdf). (**RAPPEL** : ce document doit être inséré au Livret Personnel de Compétences)

- **P.P.R.E. passerelle pour les élèves les plus en difficulté.**  
Voir document joint en **annexe 2** (site de circonscription / **Note d'info n°8bis**)

### 3- Les livrets personnels de compétences (LPC) et livrets ou dossiers scolaires :

**Rappel :**

Le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire.

Livret scolaire	
Livret dévaluation (Bulletin)	Livret Personnel de Compétences (LPC)
Évaluations périodiques en usage à l'école.	Résultats aux évaluations nationales CE1 & CM2
	Attestations de maîtrise des compétences des Paliers 1 et 2 du socle commun.
	Décisions de fin d'année (passages / maintiens)

AUX PARENTS	AU COLLÈGE
<i>Livret scolaire dans sa totalité à l'issue du cycle 3 (sous forme papier)</i>	<i>Seulement quelques éléments du livret scolaire communiqué aux parents (en fait le LPC)</i>  <i>Sous forme papier ou électronique : courriel / cédérom</i>
- Le(s) livret(s) d'évaluation (du cycle 1 au cycle 3)	
- Les résultats, en français et en mathématiques, aux <b>évaluations nationales de CE1 et de CM2</b>	- les résultats aux <b>évaluations nationales en CM2</b>
- Les <b>attestations de maîtrise des connaissances et compétences en CE1 et en CM2</b> en référence aux programmes de l'école.	- Les <b>attestations de maîtrise des connaissances et compétences en CE1 et en CM2</b> en référence aux programmes de l'école.(comprenant les compétences ELV niveau A1 et les compétences B2i)
- Les attestations de premier secours et de première éducation à la route ( <b>APER</b> )	Les attestations de premier secours et de première éducation à la route ( <b>APER</b> )
- Les propositions et les décisions sur les conditions de poursuite de la scolarité.	
-	- Fiche de compétences du <b>Savoir-nager</b> (spécificité de la circonscription de Toul)

**N. B. Les parents sont toujours destinataires de l'ensemble de ce qui est transmis. Donc, à la fin de l'école primaire, une copie du livret personnel de compétences est remise à la famille.**

- **Avant le 25 juin**, déposer tous les livrets personnels de compétences et les fiches savoir nager (les EVA CM2 auront été communiquées lors de la réunion de liaison) au collège de secteur même en cas de demande de dérogation ou d'inscription en établissement privé
- **Fin d'année scolaire**, rendre aux familles les livrets scolaires et les cahiers